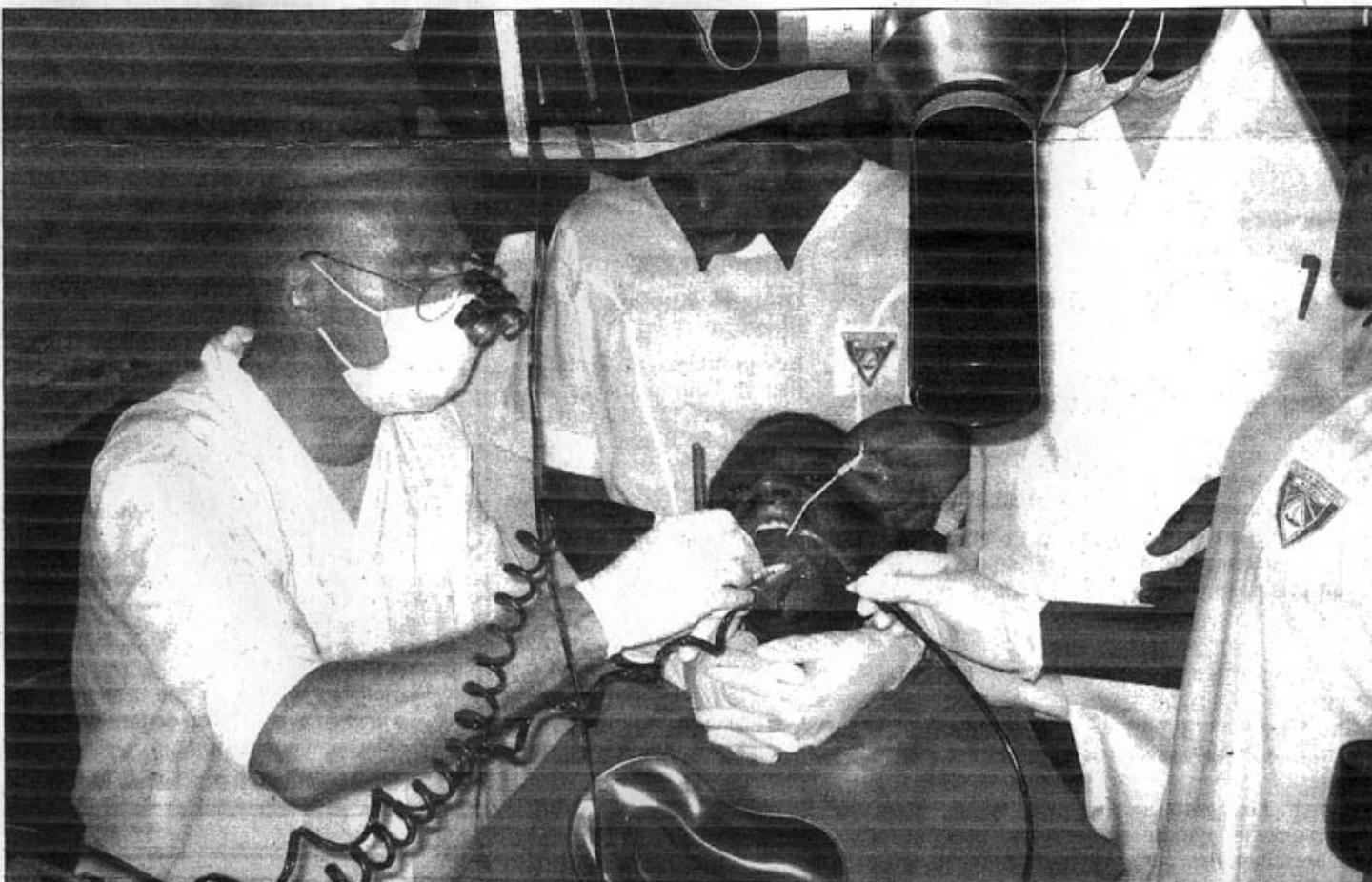


Yves Parage, le dentiste blanc d'Afrique



Assisté de personnel rwandais, le dentiste gaumais Yves Parage, lors d'une intervention à l'hôpital de Kabgayi, il y a quelques mois au Rwanda. Yves Parage emmène avec lui en Afrique du matériel performant, pour donner des soins de qualité.

Dentiste à Robelmont (Meix-devant-Virton), Yves Parage s'est découvert une vocation pour l'aide humanitaire. Il s'apprête à repartir au Sénégal.

◆ Yves Parage, après le Sénégal en 2003 et le Rwanda l'an passé, vous allez repartir pour une nouvelle mission humanitaire à la fin de cette année. Pour quelle destination ?

◆ À nouveau au Sénégal, mais au nord-est du pays, près de la Mauritanie. En matière dentaire, les besoins sont énormes en Afrique.

Mes précédentes missions au Sénégal et au Rwanda m'ont permis de constater que les multi-caries sont nombreuses chez les enfants.

J'étais parti l'an passé au Rwanda pour venir en aide à un centre de soins dépendant de la Fondation Michel Gigi, le prêtre aubangeois décédé lors du génocide de 1994.

Mais avec notre équipe formée de deux autres médecins,

deux infirmières et une aide soignante rwandaise, comme nous n'avions pas d'autorisation officielle, nous sommes surtout intervenus surtout à l'hôpital de Kabgayi.

◆ Vos conditions de travail au Rwanda étaient-elles identiques à celles un an plus tôt, au Sénégal ?

◆ Elles étaient bien meilleures au Rwanda. Nous avions à l'hôpital de Kabgayi de l'eau courante, une structure médicale de base, de l'électricité constante grâce à un groupe électrogène. Nous n'avions pas les centaines de mouches contre lesquelles il fallait lutter en permanence au Sénégal.

En revanche, les besoins de soins dentaires sont urgents au Rwanda, un pays qui ne possède que 10 dentistes officiels. Après l'hôpital de Kabgayi, nous avons travaillé au petit dispensaire de Rutobwe. L'état dentaire des patients y est pire qu'à l'hôpital, car la plupart des personnes réclament des extractions, plutôt que des soins.

Ils pensent que ces soins ne peuvent être pratiqués et ils sont pressés, se disant que nous, Européens, ne resterons pas longtemps dans leur pays.

Avec la coopération grand-ducale

◆ Pour votre nouvelle mission dans quelques semaines au Sénégal, allez-vous vous organiser différemment ?

◆ Oui, je me consacrerai exclusivement à l'aspect dentaire et non plus aux actions médicales globales dans lesquelles je suis moins spécialisé. Je suis convaincu aussi qu'il est vain de pratiquer les soins puis de repartir aussitôt en Europe. C'est beaucoup plus efficace d'assurer d'abord une formation du personnel sur place et de maintenir là-bas du matériel pour qu'après notre départ, le personnel africain sur place puisse mettre en pratique la nouvelle formation reçue.

Je ferai cela lors de la prochaine mission au Sénégal : ce sera une mission de reconnaissance pour recruter la main d'œuvre locale et inventorier les besoins.

Autre changement : le financement personnel d'un tel type de mission est trop aléatoire, c'est beaucoup plus sûr d'apporter son expérience au service d'une ONG reconnue (or-

ganisation non gouvernementale), présente dans le pays.

◆ Précisément, pour votre nouveau départ au Sénégal, avez-vous sollicité une ONG officielle ?

◆ J'ai la chance d'être cette fois soutenu par le ministère de la coopération du Grand-Duché. Comme ils avaient un projet là-bas au Sénégal, j'y ai souscrit pour l'aspect dentaire. Je n'ai plus de soucis administratifs comme au Rwanda. La coopération grand-ducale a un bureau sur place, à Dakar. Les Grand-Ducaux financent aussi l'acheminement du matériel au Sénégal, les billets d'avions, les transferts sur place.

En parallèle, je continue à rechercher du matériel et heureusement, plusieurs anciens confrères dentistes belges à la retraite me remettent leur installation. Je peux compter sur un ami qui assure la maintenance de ce matériel dentaire.

Pour pouvoir travailler dans la durée et la continuité enfin je viens aussi de créer une ASBL. Elle s'appelle ADSN Aide dentaire aux Centres sanitaires en nécessité.

Interview :
Dominique ZACHARY



Yves Parage prépare sa troisième mission humanitaire en Afrique. Il retournera au Sénégal.

VITE DIT

Comment alder Yves Parage ?

Pouvoir bénéficier de la coopération grand-ducale pour cette prochaine mission au Sénégal est un fameux avantage pour Yves Parage, mais ne résoud pas pour autant tous les problèmes de financement d'achat de matériel.

Désormais épaulé par une ASBL qu'il a créée avec quelques autres personnes, Yves Parage accueille tous les dons bienvenus pour ces missions humanitaires, au compte de son ASBL ADSN 732-0102797-28.

Ses coordonnées : rue de la Colline, vallée des Forges 9, 6769 Robelmont, tél./fax 063/58 17 05 et e-mail yvesparage@hotmail.com

Un matériel très professionnel

Récemment, le *Journal du Dentiste*, le bimensuel professionnel des praticiens francophones de l'art dentaire, a consacré un long article à Yves Parage. On y parle d'« un grand monsieur, passionné et convaincu, doté d'un grand cœur ».

Le *Journal du Dentiste* mentionne également le matériel considérable qu'Yves Parage tient à emporter lors de ses missions en Afrique. Même au fond d'un petit dispensaire, il tient à être équipé d'un matériel performant : générateur Rx sur roulettes, un stérilisateur de type Chemiclave 5500, un Dentomat III, un bac à US, un scyllitique Siemens, un groupe électrogène. Sans oublier la valise Transcare de Satelec, un unit portable de campagne bien pratique, car il contient un nécessaire de fraissage.

Les spécialistes apprécient.